



Conseil de
l'Union européenne

056717/EU XXVI. GP
Eingelangt am 06/03/19

Bruxelles, le 6 mars 2019
(OR. fr)

6283/19

JUR 83
INST 36
COUR 8

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES
ÉTATS MEMBRES portant nomination d'un juge de la Cour de justice

6283/19

PB/SL/vvs

JUR.4

FR

DÉCISION (UE, Euratom) 2019/...
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du ...

portant nomination d'un juge de la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de quatorze juges et de cinq avocats généraux à la Cour de justice sont arrivés à expiration le 6 octobre 2018.
- (2) La candidature de M. Andreas KUMIN a été proposée pour le poste de juge de la Cour de justice.
- (3) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation de M. Andreas KUMIN à l'exercice des fonctions de juge de la Cour de justice,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Andreas KUMIN est nommé juge de la Cour de justice pour la période allant de la date d'entrée en vigueur de la présente décision jusqu'au 6 octobre 2024.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Le président
